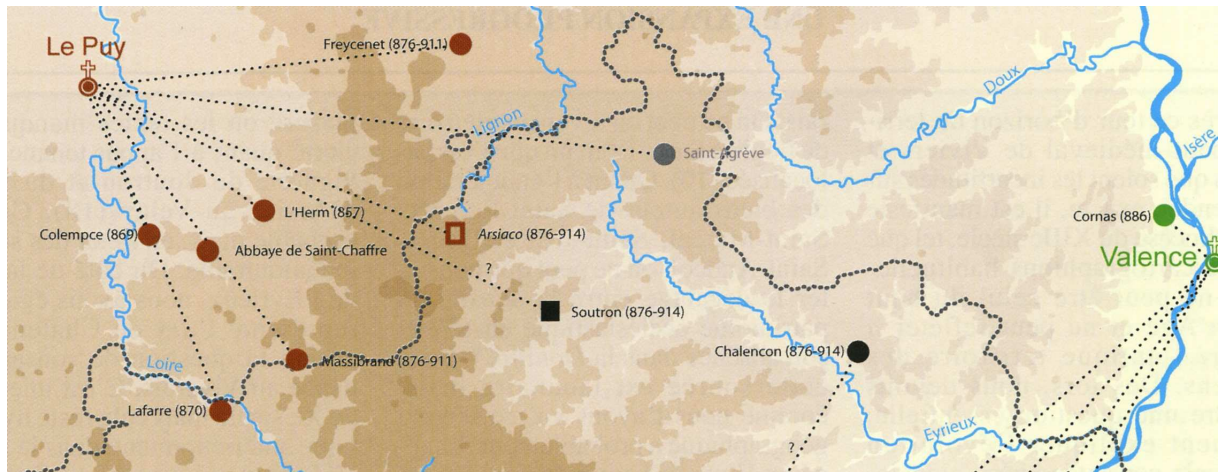


Extrait de « *Aux origines du diocèse de Viviers V^o-XIII^e siècle* » d'Olivier Darnaud, Mémoire d'Ardèche et Temps Présent n°97 du 15 février 2008, *Territoires en Ardèche. Des seigneuries.... Aux communautés de communes.*

« Certes nous sommes certains qu'à cette date la viguerie de Chalencon est en Vivarais mais nous sommes tout aussi certains du fait que l'*arx* de Vernoux et les *villæ* qui en dépendent sont du *pagus* de Vienne (24) tout comme deux *villæ* de la viguerie de Soutron et une partie de la basse vallée de l'Eyrieux sur la rive gauche (25).

.....
On en déduit donc que les confins septentrionaux du diocèse de Vivier au XIII^e siècle n'en relevaient pas encore dans la première moitié du XI^e siècle et étaient partagés entre Vienne et Le Puy.



Carte du Vivarais carolingien (IX^e siècle)
(Carré noir : *pagus* indéterminé).

24 Cartulaire de Saint-Chaffre, n°85, p. 60-61.

25 Cartulaire de Saint-Chaffre, n°85, p. 60-61 et Cartulaire de Saint-Bernard, n°37, p. 48-49 et n°82, p. 98-99 ».

Lexique :

Villæ (Villa)

Domaine agricole de taille variable, dont le schéma le plus courant présente une partition en deux unités distinctes, la *pars urbana*, partie d'habitation, et la *pars rustica*, qui regroupe les bâtiments d'exploitation. (<http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Pages-annexes/p-15-Glossaire.htm> lien mort)

Pagus

Le mot latin *pagus* (au pluriel *pagi*), traduit par « pays », désigne une unité territoriale gallo-romaine inférieure à celle de la *civitas*, puis, à l'époque médiévale, une subdivision territoriale (proche du canton contemporain) souvent intégrée dans un comté. (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Pagus>)

arx

Citadelle, abri, refuge, asile, rempart. (<http://fr.wiktionary.org/wiki/arx>)